Informez-vous librement, téléchargez l'application SUD Orano Recyclage

SOLIDAIRES - UNITAIRES - DEMOCRATIQUES

tract sans guerre syndicale 100% GARANTI

10 novembre 2026

CADRAGE SALARIAL : DES AVANCÉES, MAIS LE COMPTE N'Y EST PAS !

En mai dernier, SUD avait refusé de lever son préavis**, jugeant les engagements de la Direction insuffisants face à l'inflation.** Nous avons maintenu cette détermination avec un nouveau préavis du 4 au 9 novembre.

SUD remercie les salariés d'Orano Recyclage La Hague qui ont contribué à faire évoluer les propositions salariales, même si celles-ci restent insuffisantes. **Ce rapport de force a visiblement dérangé la Direction**, qui a multiplié les communications alarmistes sur les conséquences industrielles du mouvement, en ciblant particulièrement La Hague.

SUD reste extrêmement attentif à toutes les composantes de la rémunération : salaires, primes, intéressement et participation. Notre objectif est de **défendre les intérêts des salariés** et de **veiller à ce que les avancées obtenues grâce au rapport de force soient supérieures aux conséquences financières** supportées par ceux qui se mobilisent.

Malgré ces pressions, les propositions salariales ont évolué ! Si le compte n'y est toujours pas, SUD prend acte du rattrapage partiel de 2026, de l'amélioration du budget 2027 et surtout de la sortie du financement de l'ancienneté de l'enveloppe des augmentations générales et individuelles.

Cadrage salarial : ce qui est proposé et ce que SUD revendique :

THÈMES	PROPOSITIONS FINALES DE LA DIRECTION	REVENDICATIONS SUD
RATTRAPAGE 2026	**1 % au 01/01/2027** (AG cadres ; modalités OETAM à négocier) + **prime exceptionnelle** en décembre : 1 % du salaire de base × 6 mois.	**1,7 % rétroactif** au 01/07/2026, dont **40 € d'AG uniforme** pour tous (cadres/non cadres).
SALAIRES 2027	**2,8 % d'AG/AI** + **0,4 %** promotions et mobilités hors enveloppe AG/AI.	**3,3 %**, dont **50 € d'AG uniforme** et un budget AI suffisant et transparent.
ANCIENNETÉ	**Financement hors AG/AI** ; refus du déplafonnement.	**0,3 % hors AG/AI** et déplafonnement progressif **de 16 à 20 %** selon l'ancienneté.
ABONDEMENT PEG / PERCOL	**1 000 €**, dont **700 € conditionnés sur la production en 2027** et **500 € en 2028**.	**Suppression des critères de production** pour éviter une double pénalisation.

***AUCUNE NOUVELLE MESURE SPÉCIFIQUE** pour les salariés peu augmentés, l'égalité professionnelle, les salariés classés F11/F12, les incommodités, les IK et la participation pénalisée par les provisions sur les opérations de fin de cycle !*

La fin d'un préjudice ! Depuis des années, SUD dénonçait une pratique profondément déloyale : **la Direction amputait chaque année de 0,3 % le budget des augmentations des non-cadres pour financer l'évolution de la prime d'ancienneté**, pourtant due de plein droit par notre dispositif conventionnel !

Concrètement, pour un salarié avec un salaire de base de 2 000 € en 2017, **ces 0,3 % attribués chaque année en AG auraient représenté 61 € de plus par mois en 2027 et près de 4 000 € bruts cumulés sur dix ans ! SUD a toujours revendiqué la fin de ce préjudice salarial !**

SUD ne s'arrêtera pas là ! Parmi nos prochains combats : **le déplafonnement de l'ancienneté avec un financement hors enveloppe AG/AI**, **l'attribution des 3 jours « DG3 » à tous les salariés en 5x8**, ainsi **que la revalorisation des primes d'incommodités et l'élargissement de leurs bénéficiaires**. Et bien d'autres revendications restent à défendre pour améliorer les rémunérations, reconnaître les compétences et renforcer l'attractivité.

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com